



## Communiqué de presse

### **CGR Legal accompagne le fonds Ampere sur l'acquisition et le financement de trois fermes solaires**

**Paris, le 20 janvier 2012.** CGR Legal accompagne le fonds Ampere Equity Fund à l'occasion de l'acquisition de trois sociétés de projets et le financement de la construction de trois projets de fermes solaires au sol développées par Solairedirect.

La première ferme est située à Jussac dans le Cantal, la deuxième à Couteuges en Haute-Loire et la troisième à Figanières dans le département du Var. Ces trois fermes solaires aujourd'hui construites ont respectivement une puissance nominale installée de 10, 12 et 12 MWc. Leur mise en service est imminente.

Le montant de l'investissement s'élève à 115 millions d'euros. Ces projets ont, dans un premier temps, été financés sur fonds propres, puis ont fait l'objet d'un refinancement bancaire conclu avec Natixis, Siemens Bank et Rabobank début décembre 2011.

*« Nous sommes particulièrement heureux d'avoir accompagné sur ces trois projets le fonds Ampère géré par la Banque Triodos qui finance depuis plus de 25 ans de nombreux investissements en énergies renouvelables à travers l'Europe »,* soulignent Florence Trognon-Dumain et Bertrand Galvez, avocats associés chez CGR Legal.

#### **Sont intervenus sur l'opération :**

- Investisseurs : Fonds Ampere, géré par la Banque Triodos
- Solairedirect : Jean-Pascal Pham-Ba, Olivier Kodjo, Julien Pourquéry et Guillaume Brunet
- Conseil de l'investisseur : CGR Legal (Florence Trognon-Dumain ; Bertrand Galvez ; Philippe Jacques, avocats associés)
- Due Dilligence investisseur : CGR Legal (Paul Elfassi, avocat associé assisté de Nelsie Bergès)
- Etablissements bancaires : Norton Rose (Anne Lapierre)

## **A propos de ...**

Géré par la Banque Triodos, **Ampere Equity Fund** investit dans des projets d'énergie renouvelable dans l'Ouest de l'Europe, avec des montants allant de 10 à 50 millions d'euros par investissement. Le fonds se concentre sur les investissements dans des actifs producteurs d'énergie appliquant une technologie avérée, tels que les éoliennes marines ou côtières, les cellules photovoltaïques solaires, l'énergie solaire concentrée et les centrales à biomasse, offrant des retours sur investissements à long terme stables et prévisibles.

Le fonds a attiré de grands investisseurs hollandais avec un capital engagé d'un total de 320 millions d'euros, qui sont à présent presque totalement investis. Avec des investissements dans l'éolien onshore, l'éolien offshore et le solaire photovoltaïque aux Pays-Bas, en Allemagne, France, Espagne, Italie et au Royaume-Uni, le Fonds a construit un portefeuille diversifié d'actifs renouvelables. Triodos Investment Management est une filiale de la Banque Triodos qui possède plus de 25 années d'expérience en investissement dans les énergies renouvelables.

**Solairedirect** est le premier opérateur « pure player » de l'énergie solaire photovoltaïque en France. Sa mission est de rendre l'énergie solaire accessible à tous. La société fabrique ses propres modules photovoltaïques au Cap (Afrique du Sud), et fournit des solutions clés en main (développement de projets et ingénierie, construction et installation, financement, exploitation et maintenance) à des clients dans l'industrie, le commerce, et l'immobilier, offrant des systèmes de toutes tailles en France, Inde, Afrique du Sud, Chili et Maroc. Avec 50MW en exploitation, Solairedirect est le deuxième producteur d'énergie solaire en France. Parmi les actionnaires de la société figurent : DemeterPartners (fonds sponsorisés de la Caisse des Dépôts), Schneider Electric, un leader mondial en systèmes électriques, et plusieurs sociétés d'assurance mutuelle (dont Macif, UMR et AGMP). La société compte plus de 300 employés dans le monde.

---

*CGR Legal est un cabinet indépendant qui compte aujourd'hui près de trente praticiens dont huit associés. Ses avocats accompagnent – en France comme à l'étranger – des entreprises françaises et internationales, dans l'ensemble du droit des affaires, y compris en droit public et en droit de l'environnement ainsi qu'en propriété intellectuelle.*

## **Contact Cabinet CGR Legal:**

**Florence Trognon-Dumain & Bertrand Galvez**

Tel : + 33 (1) 53 45 40 00

E-Mail : [ftrognondumain@cgrlegal.eu](mailto:ftrognondumain@cgrlegal.eu) ou [bgalvez@cgrlegal.eu](mailto:bgalvez@cgrlegal.eu)

[www.cgrlegal.eu](http://www.cgrlegal.eu)

## **Contacts Presse CGR Legal:**

**Bernard Sirven**

Tel : + 33 (0)1 71 16 19 12/ + 33 (0)6 09 95 52 81

E-Mail: [bsirven@capmot.com](mailto:bsirven@capmot.com)

[www.capmot.com](http://www.capmot.com)

**Anne Bassi**

Tel : + 33 (0) 1 40 46 07 27/ + 33 (0) 6 08 86 77 07

E-Mail : [a.bassi@sachinka.com](mailto:a.bassi@sachinka.com)

[www.sachinka.com](http://www.sachinka.com)